

# Réalisations 2002

Les réalisations 2002 sont assez modestes, ce sont des réalisations en attente de "grands projets". Ces réalisations consistent à :

- réfection d'écoulement d'eaux pluviales et pose d'enrobé à la cour du Presbytère.
- pose d'enrobé définissant l'emplacement des containers au pied du chef lieu.
- aménagement des abords du cimetière, réalisation d'un parking et pose d'un enrobé.
- remise en forme et pose d'un enrobé sur la plate-forme de la Molière.  
Prix de revient de ces travaux : 49 401€
- remplacement des fenêtres de l'école de St André et de la mairie, pour améliorer l'isolation.  
Prix de revient : 9 270 €
- recherche de nouvelles ressources en eau potable. Suite aux travaux d'un sourcier, un forage de reconnaissance a été effectué à Ludran. Après l'euphorie à la sortie d'eau, la capacité de ce point d'eau est tout à fait insuffisant pour être exploité.  
Coût de recherche et de forage : 5 430 €
- acquisition de la propriété " Riegler ". Afin de solutionner le problème posé par la menace de ruine de cet immeuble devenu la propriété des enfants mineurs de Monsieur Riegler décédé, nous avons décidé d'acquérir cette propriété et de procéder à sa démolition, ce qui aujourd'hui est réalisé. Le Conseil Général nous accompagne dans cette opération à hauteur de 50 %.  
Prix de l'acquisition : 16 010 €  
Devis pour démolition : 14 256 €
- acquisition de Monsieur Jean-Claude Roch de la parcelle où était la maison de Monsieur André Roch. Cet emplacement peut nous permettre plus tard un aménagement. Rien de précis aujourd'hui.  
Coût de cette acquisition : 2 287€
- nouvelles signalisations des villages.  
Coût des panneaux : 4 545 €
- informatisation des écoles (acquisition d'un ordinateur par école).  
Coût : 3 887 €



Plate-forme de la Molière

## Projets 2003

Comme l'assainissement ne se fera pas en 2003, pas de grandes réalisations cette année. Néanmoins :

- poursuite des recherches en eau et forages éventuels.
- enrochement d'une partie de la route de la Crosse (déjà réalisé).
- enrochement et réfection de la tête de l'aqueduc sur la route au pied de la Motte.
- acquisition éventuelle d'un équipement pour curer les fossés.
- terminer l'aménagement et les abords du cimetière (pelouse, plantations, bancs).
- acquisition éventuelle de parcelles de terrain en vue de la réalisation de la station d'assainissement et périmètres de protection de nos captages d'eau.
- remplacement des fenêtres de l'appartement sur l'école de St André.